



CHARTE DE LA BIEN TRAITANCE

« être bien traitant »



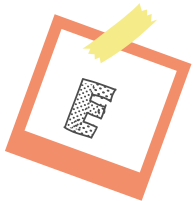
écouter et avoir de l'empathie



tenir compte et favoriser
les liens sociaux et familiaux



rechercher l'amélioration
des prestations de confort
durant le séjour



évaluer la satisfaction
des usagers et de leur entourage

B

âtitir, par un travail en équipe, un réel
accompagnement du patient en fin de vie
et de ses proches, afin qu'elle soit digne et apaisée

I

dentifier et prendre en compte les besoins
de la personne soignée, lui apporter
une réponse adaptée

E

écouter, former et sensibiliser les équipes
de professionnels à la bientraitance
et à l'éthique

N

otifier tout acte, suspicions et risques de
maltraitance de la part de l'entourage
ou d'un professionnel

T

tenir compte et favoriser
l'expression des patients
et de leur entourage

R

especter la confidentialité
des informations relatives à la
personne soignée

A

dopter une attitude professionnelle,
d'écoute et de discernement

I

nformer la personne soignée
et ses proches de manière accessible,
individuelle et loyale, en restant dans la
neutralité et sans jugement de valeur

T

tenir compte et garantir une prise
en charge médicale et soignante pour
promouvoir le bien être du patient en
se conformant aux bonnes pratiques
et recommandations

A

gir contre la douleur aiguë et/ou
chronique, physique et/ou morale de la
personne soignée

N

e jamais méconnaître la liberté de choix
et de décision du patient: respecter sa
volonté, lui permettre d'être co-auteur
de son projet de soins

T

tenir en estime l'intégrité physique
et psychique, la dignité et l'intimité du
patient, ses convictions personnelles et
religieuses